



## FORMATIONS 2011 - 2012 COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SAÔNE-ET-LOIRE



Dirigeants, Jeunes Dirigeants, Bénévoles, Salariés

### Informatique

Horaires : 18h-20h

Lieu : Maison des Sports (16 rue des Près, 71300 Montceau-les-Mines)

Modalité : Formation gratuite

Excel (niveau débutant) : Module de trois séances. Jeudi 13, 20 octobre et Jeudi 3 Novembre 2011

Power-Point (niveau débutant) : Module de trois séances. Jeudi 1er, 8, 15 décembre 2011

Excel (niveau confirmé) : Module de trois séances. Jeudi 19, 26 janvier et 2 février 2012

### Demande de Subventions

Date(s) : A confirmer - Horaires : A confirmer

Lieu(x) : A confirmer

Modalité : Formation gratuite

Pour les comités départementaux : Aide à la structuration en tête de réseaux dans le cadre du CNDS

### Emploi

Date : Jeudi octobre 2011 ou 10 novembre ou 17 novembre 2011 - Horaires : 18h30 - 20h30

Lieu : Maison des Sports (16 rue des Près, 71300 Montceau-les-Mines)

Modalité : Information gratuite

Chèque Emploi Associatif (CEA) : Présentation du dispositif par l'URSSAF

### Prévention et Secours Civique (niveau 1)

Dates : 21 et 28 Janvier 2012 Horaires : 8h - 13h

Lieu : Maison des Sports (16 rue des Près, 71300 Montceau-les-Mines)

PSC 1 : Préparation à l'obtention du certificat réalisée par l'union départementale des Sapeur-Pompiers.

Modalité : Module de deux séances. Caution demandée (62 €) et rendue après participation au stage.

### Dirigeants et Jeunes Dirigeants

Date : Samedi 26 Novembre 2011

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Maison des Sports (16 rue des Près, 71300 Montceau-les-Mines)

Rôle et missions au sein de l'association - Sensibilisation à la démarche de projet

Modalité : Formation gratuite, Repas pris en charge.

## **Logiciel de comptabilité Associative**

Date(s) : 3 décembre 2011 - Horaires : 9h - 13h

Lieu : Maison des Sports (16 rue des Près, 71300 Montceau-les-Mines)

Le cadre comptable et fiscal est devenu très complexe pour le secteur associatif. Les Présidents et Trésoriers d'association ont des responsabilités importantes à assumer et vous devez vous assurer de la bonne tenue de vos comptes en vous posant les questions suivantes :

Votre comptabilité associative est-elle conforme à la loi ?

Êtes-vous en mesure d'élaborer le « Compte de Résultat » et le « BILAN » de votre association pour satisfaire aux exigences légales et/ou celles de vos financeurs ?

Pouvez établir le « Compte Rendu Financier » de vos actions financées par exemple par le CNDS ?

Formation à la comptabilité associative pour les clubs sportifs en partenariat avec le CDOS de l'Ain. Il intègre l'ensemble des supports pédagogiques et le logiciel de comptabilité associative CASICO sur clé USB fournis.

Coût de la formation : 85 €. Prise en charge par le CDOS : 40 € Participation : 45 €. Toute inscription équivaut à un engagement.